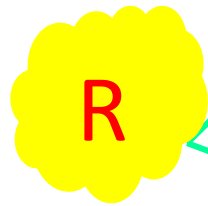
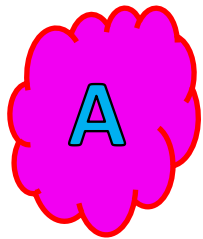
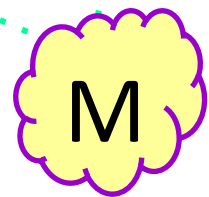


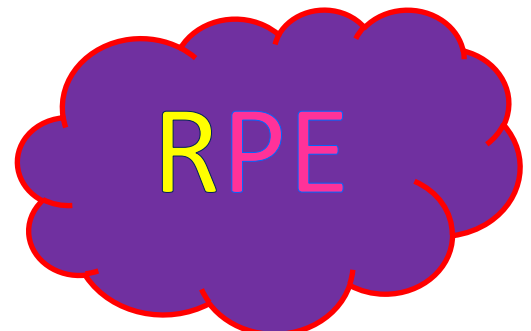
JUILLET / AOUT 2021



- Les animations
- Les écrans et les enfants
- Le coin des Ass' Mat
- L'ass mat quizz



Journal du Relais Petite Enfance
destiné aux Assistantes
Maternelles des communes de
Belin-Béliet et de Lugos



Bonjour à toutes,

Depuis le **décret du 19 mai 2021 relative aux services aux familles**, les RAM deviennent des RPE (relais Petite Enfance). Ce changement de nom vient notamment du fait que dorénavant, les gardes à domicile peuvent également bénéficier des services du RPE (participation aux ateliers, aux soirées, aux formations...)
Les RPE *deviennent des points de référence et sources d'information pour les parents et les professionnels sur l'ensemble des modes d'accueil, y compris la garde d'enfants à domicile », tout en conservant et renforçant leurs missions d'accompagnement professionnel des assistantes maternelles et de professionnalisation.*

Courant mai (du 25 au 28 mai), les écoles de Belin-Beliet, ont de nouveau programmé une semaine sans écran.

Le RPE a participé à cette belle initiative porté par les professeurs des écoles et les ATSEM. Les écrans rentrent de plus en plus tôt dans la vie des tous petits et il est de notre rôle de prévenir les dangers que les écrans produisent quand les jeunes enfants y ont accès trop vite et trop longtemps.

Tous les 2 mois je vous propose des ateliers pour les tout- petits n'hésitez pas à les partager avec les parents.

Parfois les parents pensent que leurs enfants s'ennuient.

Parlez leur de l'article du mois de mai/juin 2020 et du fait que s'ennuyer permet de rêver et amène à la créativité.

Lors du confinement, les jeux de société ont refait leur apparition dans les maisons et jouer en famille a repris du sens. Il est important de faire perdurer cela surtout chez les plus jeunes. Plus l'âge devant un écran est retardé plus cela sera facile d'en réduire l'impact.
Alors **prenons le temps** de **JOUER** et laissons les petits expérimenter et explorer.

Alors comme jouer est le maitre mot, je vous invite à chercher dans ce journal l'écran malade à force d'être regardé



Nathalie LEVACHER

LES ANIMATIONS

JUILLET

Semaine 26

Vendredi 2 juillet

« Je suis un amphibien »



Semaine 27

Mercredi 7 juillet

Diapositives

Vendredi 9 juillet

Vélo dans la cour de l'école coté SEJ

Semaine 28

Mardi 13 juillet

Ainsi font font font les petites

Vendredi 16 juillet

Patouille avec des bandes plâtrées

Semaine 29

Mardi 20 juillet

Jeux d'eau

Mercredi 21 juillet

RDV 9h30 Relaxation avec Marilou

Vendredi 23 juillet

Manipulation de semoule

Semaine 30

Mardi 27 juillet

Babygym

Mercredi 28 juillet

Dessin à la craie dans la cour à côté du SEJ

Vendredi 30 juillet

Vives les vacances !!

AOÛT

*Fermeture du RPE
Du lundi 2 août au vendredi 20
août inclus.
Réouverture lundi 23 août*



Semaine 34

Mardi 24 août

Reprise tranquille pour tous

Mercredi 25 août

Reprise tranquille pour tous

Vendredi 27 août

Les écrans et les enfants

Recommandations pour les enfants de 5 ans et moins

Avant 2 ans

Les tout-petits de moins de 2 ans ne devraient **pas être exposés à la télévision ou à tout autre écran**.

De 2 à 5 ans

Les enfants de cet âge ne devraient **pas passer plus de 1 heure par jour devant un écran**, tous appareils confondus.

Effet des écrans sur le développement des enfants

Pour bien se développer, un tout-petit a besoin d'avoir des contacts avec les autres et de faire toutes sortes d'activités (ex. : pâte à modeler, bricolage, culbutes, lancer un ballon, regarder des livres). D'ailleurs, **les interactions qu'un enfant a avec son environnement et son entourage sont la meilleure source de stimulation pour lui**. Or, plus un enfant passe du temps devant un écran durant une journée, moins il lui en reste pour jouer et parler avec les autres. Pour cette raison, les écrans ne devraient pas prendre trop de place dans sa vie.

De la même manière, une grande utilisation des écrans **réduit souvent le temps accordé aux activités physiques et au jeu libre**. Plusieurs études ont d'ailleurs établi un lien entre la sédentarité causée par l'utilisation des écrans et le surpoids chez les enfants. De plus, le manque d'activité physique et la sédentarité pourraient **également nuire au développement d'habiletés motrices indispensables au développement global** de l'enfant (ex. : marcher, courir, lancer, sauter, ramper, etc.).

Chez les enfants, une très grande exposition aux écrans en bas âge serait ainsi associée à :

- **une moins bonne motricité** à l'entrée à l'école parce qu'ils n'ont pas assez couru, sauté, lancé, dessiné ou découpé;
- **de faibles habiletés sociales** en raison d'un manque d'interactions;
- **des capacités cognitives moins élevées**, particulièrement en ce qui concerne la mémoire à court terme, le développement du langage et l'apprentissage de la lecture et des mathématiques;
- **un mauvais contrôle des émotions et des comportements** ([agressivité](#), difficulté à se calmer seul et passivité);
- **des difficultés d'attention**;
- **des problèmes de sommeil**;
- **une mauvaise [estime de soi](#)**;
- **des problèmes de santé** (surplus de poids, [obésité](#), fatigue, maux de tête, [myopie](#), problèmes de posture, mauvaise alimentation, hypertension, diabète de type 2, problèmes cardiovasculaires à long terme, etc.).

Est-ce que jouer sur un ordinateur ou une tablette est nécessaire au développement?

Certains parents croient qu'ils doivent laisser leur tout-petit s'amuser sur un ordinateur ou sur une tablette pour éviter qu'il soit en retard sur les autres à l'école.

Mais ce n'est pas du tout le cas. En effet, **l'utilisation des technologies numériques en bas âge n'améliore pas le développement de l'enfant et ne lui donne pas un avantage à l'école** plus tard. Les enfants apprennent d'ailleurs très vite à se servir des technologies. Pour préparer un tout-petit à l'école, mieux vaut, par exemple, lui lire des histoires que de lui apprendre à se servir d'une tablette.

Utiliser les écrans pour calmer un enfant, une bonne idée?

Pour les parents, il peut être attirant de proposer un écran à leur enfant pour le calmer lorsqu'il est surexcité. **Le danger avec cette stratégie est que le tout-petit soit sur stimulé** par le contenu (effets spéciaux, son trop fort, montage rapide, etc.).

De plus, si les écrans sont utilisés trop souvent pour le calmer, **l'enfant n'apprend pas à se contrôler ou à réguler son humeur**. Il aura alors toujours besoin d'un écran pour gérer ses comportements et ses émotions. L'enfant doit apprendre à développer des stratégies pour se calmer, et non se fier aux écrans pour y parvenir.

Pour aller plus loin :

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/jeux/fiche.aspx?doc=ecrans-jeunes-enfants-television-ordinateur-tablette

https://naitreetgrandir.com/fr/etape/1_3_ans/jeux/fiche.aspx?doc=gerer-ecrans-conseils-parents

<https://www.youtube.com/watch?v=b2aURZZyroE> (colloque les enfants face aux écrans)

http://www.sabineduflo.fr/wp-content/uploads/2018/02/depliant-4_pas_pour_mieux_avancer_2016_epsve_formatimpressionv2janvier_2017.pdf



LE COIN DES ASS'MAT

L'Avenant

Au cours de la relation de travail, une des parties peut, pour différentes raisons personnelles ou professionnelles, souhaiter modifier les termes du contrat de travail. Toute modification d'un élément essentiel du contrat de travail doit être négociée et faire l'objet d'un « **avenant au contrat** ».

Quels sont les éléments nécessitant un avenant ?

Les modifications portant sur la rémunération, la durée du travail, ou l'ajout ou la suppression d'une clause du contrat ou un changement conséquent de l'horaire de travail peuvent faire l'objet d'un avenant.

1. La durée du travail

Cette durée ne peut être réduite ou augmentée sans l'accord du salarié. Un avenant au contrat de travail est nécessaire pour le passage d'un temps plein à un temps partiel ou inversement.

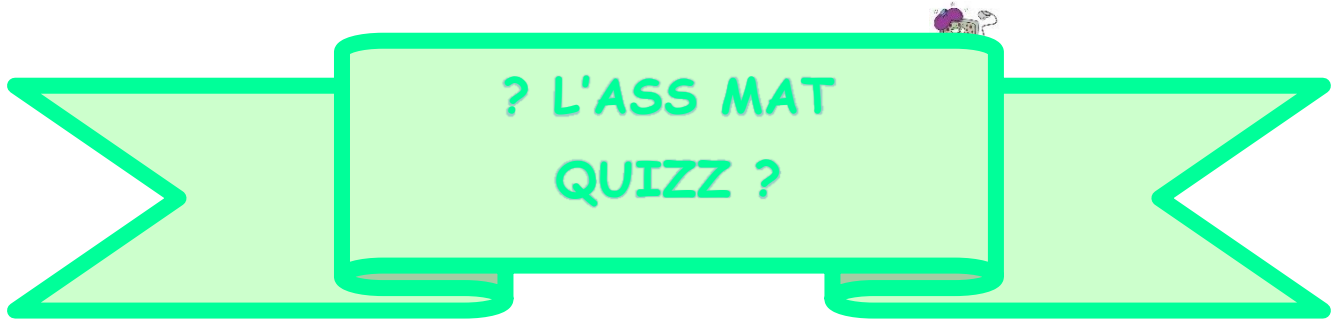
2. L'ajout ou la modification de clauses prévues au contrat de travail

Les modifications des clauses nécessitent votre accord et la rédaction d'un avenant.

3. Les horaires de travail

En principe, l'horaire n'est pas un élément essentiel du contrat de travail et la modification de cet horaire ne nécessite pas d'avenant, sauf :

- pour les salariés à temps partiel ;
- pour les changements d'horaire entraînant une incidence sur la vie familiale (passage d'un horaire de jour à un horaire de nuit, ampleur des nouveaux horaires...).



**? L'ASS MAT
QUIZZ ?**

1. **Entre 1 et 2 ans combien de temps un enfant devrait être actif avec des jeux énergiques**
 - a) 30 minutes par jour
 - b) 180 minutes par jour

2. **Combien de temps un enfant de moins de 3 ans doit-il rester devant un écran ?**
 - a) La règle d'or pas d'écran avant 3 ans
 - b) 30 minutes par jour

3. **Citez le principal danger des écrans pour les enfants**
 - a) Les troubles primaires du langage
 - b) Trouble du sommeil

4. **En présence d'un adulte, les écrans n'ont aucun impact sur les bébés,**
 - a) Vrai puisque l'adulte a choisi le programme
 - b) Faux le bébé a besoin d'une interaction directe avec les personnes qui l'entourent pour entrer dans le langage

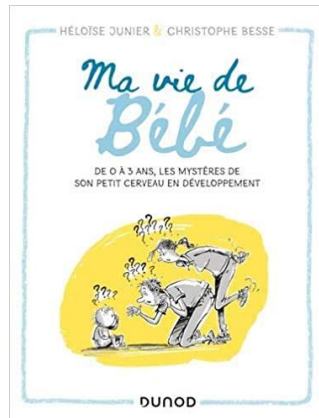
5. **Proposer des jeux éducatifs grâce aux écrans aide aux apprentissages scolaires ?**
 - a) Faux
 - b) Vrai

d) Réponses : 1b; 2a; 3a et b; 4b; 5a les bébés ont besoin de temps pour parfaire leurs expériences (l'eter en l'air pour que cela retombe), construire des repères corporels et sensori-moteurs

Bibliographie utile

«Ma vie de bébé:
De 0 à 3 ans, les mystères de son petit cerveau en développement »

De Héroïse Jugnier



«Le jardin bleu »
D' Elena Séléna



COMPTINE DU MOIS



Il était un petit navire
Il était un petit navire
Qui n'avait ja-ja-jamais navigué
Qui n'avait ja-ja-jamais navigué
Ohé, ohé...

Refrain :
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots

Il entreprit un long voyage
Il entreprit un long voyage
Sur la mer Mé-Mé-Méditerranée
Sur la mer Mé-Mé-Méditerranée
Ohé, ohé...

Refrain :
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots



Au bout de cinq à six semaines
Au bout de cinq à six semaines
Les vivres vinrent-vinrent-vinrent à manquer
Les vivres vinrent-vinrent-vinrent à manquer
Ohé, ohé...

Refrain :
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots

On tira à la courte paille
On tira à la courte paille
Pour savoir qui-qui-qui serait mangé
Pour savoir qui-qui-qui serait mangé
Ohé, ohé...

Refrain :
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots

Le sort tomba sur le plus jeune
Le sort tomba sur le plus jeune
Ce sera lui-lui qui sera mangé
Ce sera lui-lui qui sera mangé
Ohé, ohé...

Refrain
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots
Ohé, ohé matelot
Matelot navigue sur les flots



VOTRE RELAIS « LES LUCIOLES » EST OUVERT :

- **Lundi : 9 h – 18 h**
- **Mardi : 9 h – 17 h**
- **Mercredi : 9 h – 12 h 30**
- **Jeudi : 9 h – 15 h 30**
- **Vendredi : 9 h – 17 h**

Ateliers pour les assistantes maternelles et les enfants

Mardi, mercredi et vendredi de 9 h à 11 h 30 sur inscription.

Adresse internet du relais : relaisleslucioles@orange.fr

Téléphone : 05 56 88 23 72 / 06 16 59 35 32

